

PARIS (10), 2, RUE DE MONTPENSIER
(PALAIS ROYAL)

C. I. 33.1935

16329-1
989552
30 OCT 1935

Mademoiselle, Mlle. ...

Au cours de la session qu'elle a tenue au secrétariat de la Société des Nations à Genève du 15 au 20 juillet dernier, la Commission internationale de coopération intellectuelle a voté la résolution ci-après concernant les accords intellectuels bilatéraux et régionaux.

"La Commission internationale de coopération intellectuelle a pris connaissance avec un vif intérêt du rapport préparé par l'Institut international de coopération intellectuelle, à la demande du Comité exécutif, sur les accords bilatéraux concernant des questions de coopération intellectuelle.

"Elle constate que ces accords, limités dans la période d'avant guerre à certains problèmes particuliers, tendent de plus en plus non seulement à se multiplier, mais à s'étendre à de nouveaux aspects de la vie intellectuelle".

"Elle considère que ces initiatives, parallèles à son action propre, s'inspirent de préoccupations analogues et elle y voit la consécration des efforts qu'elle poursuit.

"Tout en félicitant les gouvernements qui ont conclu de semblables accords, elle croit devoir signaler l'intérêt qui s'attacherait à ce que ceux-ci ne fussent pas exclusivement limités à deux pays, ou à certains groupes de pays, mais demeurent autant que possible ouverts à l'adhésion d'autres États.

"Il lui semble également que l'Organisation de coopération intellectuelle dispose, du fait de ses nombreuses commissions nationales, d'organes qualifiés pour participer, dès que séchant, aussi bien à l'élaboration des accords en cause qu'à leur application.

"Elle engage l'Institut international de coopération intellectuelle à examiner la possibilité de publier un recueil des accords intellectuels proprement dits, en indiquant aussi, éventuellement, les résultats obtenus".

Vous trouverez ci-joint deux exemplaires du rapport préparé par l'Institut et dont il est fait mention dans le

**[Carta] 1935 oct. 30, Paris, 2 Rue de Montpensier, [France]
[a] [a la] Mademoiselle Gabriela Mistral, Déléguée du Chili
auprés de l'I.I.C.I., Consulat du Chili, Madrid, [Espagne]
[manuscrito] H. Bonnet, Le Directeur.**

Libros y documentos

AUTORÍA

Bonnet, H.

FORMATO

Manuscrito

DATOS DE PUBLICACIÓN

[Carta] 1935 oct. 30, Paris, 2 Rue de Montpensier, [France] [a] [a la] Mademoiselle Gabriela Mistral, Déléguée du Chili auprès de l'I.I.C.I., Consulat du Chili, Madrid, [Espagne] [manuscrito] H. Bonnet, Le Directeur. 2 h. ; 31 cm.

FUENTE DE INFORMACIÓN

[Biblioteca Nacional Digital](#)

INSTITUCIÓN

[Biblioteca Nacional](#)

UBICACIÓN

Avenida Libertador Bernardo O'Higgins 651, Santiago, Región Metropolitana, Chile